

5 novembre 2002

02.372

Question Claude Borel

Des chiffres S.V.P.!

Lors de son information du 30 octobre 2002, le Conseil d'Etat n'a pas été à même d'évaluer le montant global des allégements fiscaux décidés ces deux dernières années (réduction de 18,5% à 10% du taux de l'impôt sur le bénéfice, réduction à 70% de l'imposition de la valeur locative, hausse de certaines déductions sociales, allégement de l'impôt sur les successions et les donations entre vifs) et de le mettre en regard des dépenses pour les structures d'accueil de la petite enfance.

Les machines à calculer du Département des finances et des affaires sociales ayant certainement été remises en marche entre-temps, le Conseil d'Etat peut-il nous livrer ces données chiffrées?

Cosignataire: O. Duvoisin.